

SOMMAIRE

Législation .....	1
Politique du développement .....	2
Sociologie rurale et sécurité sociale .....	3
Pêche et aquaculture....	4
Navigation .....	4
Conservation de la nature et ressources foncières .....	5
Ressources en eau et leur gestion .....	10
Sources énergie renouvelables .....	12
Pollution .....	13
Méthodes de Recherche.....	15

**D – Administration et législation**

**D50 - Législation**

**14745 - Analyse diagnostique des textes législatifs et réglementaires nationaux sur l'eau et l'environnement et appui au gouvernement du Sénégal dans l'harmonisation de ses textes avec le cadre de l'OMVS afin d'intégrer les mesures nécessaires à l'application de la charte des eaux du bassin (rapport provisoire).** – 2017. – 74 P.- Diouf, Abdou

**Résumé :** Adoptée en 2002 dans le but de promouvoir une utilisation responsable et coordonnée favorable à une préservation et une protection durables des ressources en eau, la Charte des eaux du fleuve Sénégal est un traité international au sens du droit international public. Seulement, 15 ans après son entrée en vigueur, la charte des eaux tarde à produire les effets pour lesquels elle a été adoptée. Les dispositions nationales nécessaires à son effectivité ne sont pas encore prises au niveau des Etats membres. Ainsi, l'OMVS a jugé nécessaire et utile de faire réaliser par des experts nationaux, dans chacun des Etats membres dont le Sénégal, une étude diagnostique des textes juridiques nationaux sur l'eau et l'environnement pour une intégration harmonieuse par ces derniers des dispositions de la charte. Cette étude réalisée dans ce contexte au Sénégal se devait d'identifier les incohérences existantes entre les textes juridiques nationaux sur l'eau et l'environnement et les duplicités et, ou chevauchements institutionnels possibles ou existants entre les institutions ou acteurs nationaux chargés de la mise en œuvre opérationnelle de la charte. Il s'agissait de mieux cerner les raisons explicatives de l'inapplication de la charte au niveau du Sénégal et de faire des propositions de mesures opérationnelles d'intégration des dispositions de la charte des eaux dans les textes nationaux sur l'eau et l'environnement.

*Pour plus de détail, cliquez ici :* <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14745>

**14751 - La problématique foncière en République islamique de Mauritanie à l'épreuve de l'ordonnance n°127 du 05 Juin 1983 portant réorganisation foncière et domaniale : Exemple du Fleuve Sénégal.** - 2010. - 65 p. – Fall, Bassirou, Université Gaston Berger - (*Mémoire de DEA en Droit de décentralisation et gestion des collectivités locales*)

**Résumé :** Avant la colonisation, le régime foncier en Mauritanie était géré par le droit coutumier du fait que la terre, sacrée et inaliénable, appartenait aux groupes sociaux et non à l'individu. Si la colonisation a introduit des règles de droit moderne ; de conception gréco-romaine, jusqu'à l'indépendance de la RIM, les réformes mauritaniennes de l'après indépendance jusqu'en 1983, présentaient beaucoup d'insuffisances et d'impératifs sociaux ne permettant à l'Etat de réaliser des projets d'aménagements hydroagricoles sur les rives du fleuve Sénégal. C'est dans ce contexte que fut adoptée l'ordonnance n°83.127 du 05 juin 1983 qui donne à l'Etat les moyens de réaliser des aménagements hydroagricoles. Les deux décrets d'application de cette ordonnance à savoir le décret n°84-009 du 19 janvier 1984 et le décret n°90.020 du 31 janvier 1990 ont été abrogés et remplacés par le décret 2000.089 du 17 juillet 2000 dans l'espoir de rapprocher les textes législatifs de la réalité socio- économique.

*Pour plus de détail, cliquez ici :* <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14751>

## **E – Economie agricole, développement et sociologie rurale**

### **E10 – Politique de développement**

**14638 – Géopolitique de l'eau : mission d'information de la Commission des Affaires Etrangères de l'Assemblée Nationale Française, audition de Monsieur Merzoug Mohamed Salem ; Président mondial du Réseau International des Organismes de bassin. – 2011. – 12 p. ; ill. - Merzoug Mohamed Salem**

**Résumé :** Les propos tenus lors de cette audition devant la Commission des Affaires étrangère de l'Assemblée Nationale Française mettent en exergue quelques pistes utiles, des enseignements tirés de la gestion du bassin transfrontalier du fleuve Sénégal, du formatage constant de certains repères éclairants la compréhension de la problématique associée à la géopolitique de l'eau.

*Pour plus de détail, cliquez ici :* <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14638>

**14699 – Partager l'eau et ses bénéfices : les leçons de six grands barrages en Afrique de l'Ouest. UICN, 2011. - 124 p., carte, photos, tabl. - The Global Water Initiative, UICN**

**Résumé :** Les pays ouest africains envisagent la construction de nouveaux grands barrages afin de satisfaire leurs besoins en énergie et en eau, et de promouvoir la sécurité alimentaire, dans un contexte d'incertitude lié au changement climatique. Pour que ces nouveaux ouvrages offrent des opportunités de développement à tous et ne créent pas de conflits ou de tensions sociales autour de la gestion de l'espace et de l'eau, il est important de tirer les leçons des expériences passées. Ce document présente les expériences de six barrages construits en Afrique de l'Ouest entre de la fin des années 1970 aux années 1990 : Sélingué au Mali, Niandouba et Confluent au Sénégal, Moussodougou, Bagré et Kompienga au Burkina Faso. Des études rétrospectives ont été réalisées pour chacun d'eux et elles permettent de mieux comprendre comment les barrages affectent les systèmes de vie des populations locales et quelles opportunités de développement ils leur apportent. Les leçons tirées des études doivent permettre de mieux répartir leurs bénéfices dans l'avenir, en particulier vers les populations affectées, tout en promouvant un développement local inclusif.

*Pour plus de détail, cliquez ici :* <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14699>

**14824 – Projet Agro industriel riziculture irriguée sur 4500 Ha. Avant-projet détaillé. Première exploitation agricole de 2027, 5 Ha Djeuss Nord, Commune de Diama et première unité agro-industrielle de 8T/H Rainabé 1, Commune de Diama. – 2014. 78 p., Tabl. graph. , photo , carte.— Compagnie Agricole de Saint Louis du Sénégal**

**Résumé :** Cette étude fait suite à l'Avant-Projet Sommaire du Projet agro-industriel de riziculture irriguée portant sur une première exploitation agricole de 1500 ha dénommée Djeuss Nord, et une unité agro-industrielle de 2 x 8 t/h à proximité du village de Rainabé 1, Commune de Diama par la Compagnie Agricole de Saint Louis du Sénégal (CASS). Elle décrit les aménagements hydro-agricoles qui seront réalisés sur une surface de 2024,5 ha, les infrastructures constituant le corps de ferme sur une parcelle de 3 ha et l'unité agroindustrielle sur une parcelle de 6 ha, la production agricole, les contrats de production et le processus de séchage, de stockage, d'usinage et de commercialisation du riz. Elle présente également les moyens humains et matériels mis en œuvre par l'entreprise, ainsi que les besoins en intrants et en énergies.

*Pour plus de détail, cliquez ici :* <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14824>

**14781 - Dynamique de co-développement en Afrique de l'ouest - le bassin du fleuve Sénégal : centre et périphériques. - 2014. - 62 p., carte, photos, tabl. . – Laure, Dominique ; GRDR ; Université Gaston Berger**

**Résumé :** A travers ce forum sous régional sur le développement local dans le bassin du fleuve Sénégal, organisé par le Grdr – Migration, Citoyenneté – Développement et l'Université Gaston Berger de Saint Louis, les intervenants ont mis l'accent sur plusieurs thématiques. En premier lieu, les processus de décentralisation qui depuis plus de quinze ans offrent des opportunités en matière de mutualisation des savoirs, de partage de pouvoir et de coopération entre territoires transfrontaliers et transnationaux mais surtout en termes de mobilisation des forces vives d'un territoire pour porter un projet de développement territorial. La deuxième thématique a trait aux évolutions souhaitables des économies locales de manière à ce que les secteurs en pleine expansion, comme les mines ou l'agriculture, profitent davantage aux habitants du BFS. Outre ces deux thématiques, les communications ont insisté sur la contribution des mobilités humaines aux

processus de développement local, évoqué les dynamiques migratoires actuelles et leurs conséquences sur la citoyenneté dans des territoires de départ, qui sont aussi, de plus en plus, des territoires d'accueil.

Pour plus de détail, cliquez ici : <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14781>

## **E50 – Sociologie rurale et sécurité sociale**

**14649 – L'eau : source de paix et de sécurité.** – 2017. - 146p., lexique, dessins. GUEYE, Moumar

**Résumé :** Cette nouvelle édition du livre de Moumar GUEYE, consacrée à l'eau, source de paix et de sécurité, est un ouvrage d'investigation, de vulgarisation et d'éducation environnementale. Par son contenu, il invite l'humanité à prendre la pleine mesure de sa responsabilité devant les menaces qui pèsent sur un patrimoine indispensable à la vie de toutes espèces vivantes. Il s'agit, en un mot, d'un outil de promotion du bon comportement citoyen, pour le respect et la préservation des ressources en eau de la planète.

Pour plus de détail, cliquez ici : <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14649>

**14677 - Histoire de la vallée du fleuve Sénégal : de la formation des grands empires à la fin de la colonisation.** – 2004. – 18 p. – Ndao, Mor. Université Cheickh Anta Diop

**Résumé :** Creuset de civilisation à la lisière du désert du Sahara et de l'océan atlantique, zone de contact et d'échanges par excellence, la Vallée du Fleuve Sénégal résulte, chronologiquement, d'une synthèse historique de trois courants d'influences. Intégrée, jusqu'au XVe siècle dans les courants du Sahara avec le commerce transsaharien et du Soudan occidental (dépendance du Ghana puis du Mali), la Vallée basculait dans le front européen suite à la doublure et à la victoire de la caravelle sur la caravane chamelière. Pour son développement, trois grands chapitres structurent la présente étude : a) le peuplement et la constitution des formations étatiques ; b) la vallée du Sénégal dans le sillage de la traite atlantique ; et c) la vallée du fleuve à l'épreuve de la conquête et de la colonisation française.

Pour plus de détail, cliquez ici : <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14677>

**14352 - Problématique de la gestion participative des ressources du bassin du fleuve Sénégal : cas du Comité local de coordination de Dagana.** – 2003, 114 p., tabl., fig., bibl. - Mbacké, Ndeye Dior. - Université Gaston Berger de Saint-Louis

**Résumé :** Depuis la colonisation, le bassin du fleuve Sénégal fait l'objet de mise en valeur à travers de politiques de gestion des ressources en eau du fleuve Sénégal. Dans ce contexte, pour mener à bien ses missions, l'OMVS a commencé par réaliser un important programme d'infrastructures régionales qui a consisté, en un premier temps, à la construction de deux barrages à Diama et à Manantali. La réalisation de ces barrages a été accompagnée par l'aménagement d'ouvrages hydroagricoles. Les importantes mutations sociales de ce programme à l'échelle du bassin sur l'amélioration des conditions de vie des populations, sur la recomposition des rapports à la terre et aux travaux agricoles, ont fait que la vallée du fleuve Sénégal est devenue un cadre social dynamique pour les sciences sociales. Dans ce présent travail, sont analysés les rapports entre les nombreux partenaires au développement et les populations de la Vallée, à travers l'exemple de l'OMVS, qui est l'un des plus gros investisseurs dans la vallée. Il se fixe comme objectifs d'étudier l'organisation et le fonctionnement du Comité local de Coordination (CLC) mis en place à Dagana pour assurer l'implication de la population dans la gestion des ressources naturelles. Il s'articule autour de quatre grandes parties. La première porte sur le développement de la problématique de la participation du public dans la gestion des ressources en eau du bassin du fleuve Sénégal. La deuxième partie retrace l'historique de la problématique de la gestion participative des ressources du Bassin du Fleuve Sénégal, des premiers balbutiements durant la période coloniale, à la période post indépendance. La troisième partie présente le cadre de l'étude (l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal) et l'environnement physique et socio-économique des Comités Locaux de Coordination. La quatrième partie porte sur les résultats des enquêtes et investigations.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14352>

## **M - Pêche aquaculture**

### **M01 – Pêche et aquaculture – considérations générales**

**14642 – Rationalisation des activités de pêche artisanale à Saint-Louis : Projet de complexe de pêche de l'hydrobase, rapport de formulation.** – 2007. - 67 p., tabl. . - FAO, Ministère de l'Economie Maritime et du Transport Maritime

**Résumé :** Dans une très forte majorité, les pêcheurs de Saint-Louis, profitant de l'ouverture d'un chenal d'accès à la mer par devers la Langue de Barbarie, ont délaissé les débarquements côté mer pour mener leurs activités sur la rive droite du Fleuve Sénégal, dans des conditions d'hygiène et de sécurité dangereuses pour les populations locales et inacceptables au plan économique et environnementale. Compte tenu des risques de privation de l'autorisation d'exporter sur les marchés européens à cause de manquements aux normes sanitaires sur les sites de débarquement; mais aussi, Saint-Louis étant le point de départ de plusieurs épidémies gastro-entériques, le Ministère de l'Economie maritime et des Transports maritimes a initié un projet avec l'assistance technique de la FAO en vue de l'identification des conditions pour rationaliser les activités de débarquement des produits de la pêche à Saint-Louis. Pour une meilleure prise en charge des préoccupations liées à l'hygiène sur les sites de débarquement, la mission d'identification a proposé le transfert des activités de pêche vers un autre site dont l'aménagement présenterait les conditions techniques et environnementales les plus favorables pour les populations riveraines et les acteurs des autres activités économiques dominées par le tourisme.

*Pour plus de détail, cliquez ici :* <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14642>

## **N – Génie civil**

### **N30 - Navigation**

**14761 - Etude de faisabilité d'une ligne maritime Dakar-Saint-Louis-Nouakchott-Nouadhibou-Casablanca-Tanger : Rapport provisoire.** – 2006 -. 156 p., tabl., annexes. - Drewry-Prestige

**Résumé :** Dans le but d'exploiter de manière régulière, une ligne maritime reliant les ports de Dakar, Saint-Louis, Nouakchott, Nouadhibou, Casablanca et Tanger, sous l'égide du secteur privé des trois pays ; à travers le COSEC, une étude de faisabilité a été confiée au Groupement PRESTIGE/DREWRY. Le rapport de cette étude faisabilité a traité aux aspects liés au cadre institutionnel, juridique et organisationnel du projet ; à l'analyse de la demande et projection des trafics maritimes; et à la présentation du matériel naval et des scénarii d'exploitation de la ligne maritime. D'autres composantes du rapport abordent l'analyse financière et économique, les effets du projet et l'analyse des risques.

*Pour plus de détail, cliquez ici :* <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14761>

**14361 - Etude d'impact environnemental et social des travaux de dragage et de déroctage des chenaux d'accès et des aires d'accostage des quais existants du fleuve Sénégal à Rosso en Mauritanie, Podor au Sénégal et Ambidedi au Mali.** – 2014. – 179 p., tabl. - SOGENAV

**Résumé :** L'OMVS s'attèle présentement, à travers la Société de Gestion et d'Exploitation de la Navigation sur le fleuve Sénégal (SOGENAV), à la mise en oeuvre de la première phase du projet Système Intégré de Transport Multimodal (SITRAM) dont la navigation sur le fleuve Sénégal constitue l'épine dorsale. Ce projet comprend la réalisation d'infrastructures portuaires modernes (port fluvio-maritime à Saint Louis, port terminus à Ambidedi, Escales portuaires à Rosso-Mauritanie /Richard-Toll/Podor/Matam/Boghé/Kaédi/Matam/Bakel) et l'aménagement de la voie navigable de Saint Louis à Ambidedi (dragage / déroctage des seuils rocheux et sablonneux, construction d'ouvrages de correction, etc.). La présente étude a pour objet d'étudier l'impact environnemental et social des travaux de dragage et de déroctage des chenaux d'accès et des aires d'accostage de ces infrastructures portuaires. Elle s'articule autour de trois principaux points : la présentation de l'état initial de la zone susceptible d'être affectée par les impacts du projet; l'analyse du cadre institutionnel et réglementaire de gestion et de suivi de l'environnement des pays concernés par le projet au Mali, en Mauritanie et au Sénégal; l'identification des impacts environnementaux et socioéconomiques du projet ; l'élaboration d'un plan de gestion environnemental et social pour atténuer les impacts négatifs et renforcer les effets positifs.

*Pour plus de détail, cliquez ici* <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14361>

## **P – Ressources naturelles et environnement**

### **P01 – Conservation de la nature et ressources foncières**

**14624 – Délégation Mauritanienne pour la Protection de l'environnement et la lutte contre désertification. Projet de gestion intégrée des plantes aquatiques nuisibles, lutte contre les végétaux aquatiques nuisibles.** – 2015. – [n.p.]. - Délégation Mauritanienne pour la Protection de l'environnement

**Résumé :** En Mauritanie comme dans beaucoup d'autres pays, les végétaux aquatiques nuisibles constituent un véritable problème de gestion de l'eau et de l'environnement. Les plus connus sont le *Typha australis*, le *Salvinia molesta*, et l'*Eichhornia crassipes*. Ces espèces ne cessent de se propager depuis leur apparition dans les réseaux d'irrigation de tous les périmètres et dans le delta intérieur en aval de Rosso. Les mares, les infrastructures et les ouvrages de retenue ou d'irrigation situés sur le cours du fleuve Sénégal sont les plus touchés. La présence du *Typha* et du *Salvinia* provoque la réduction des zones de pêche, l'obstruction des ponts et canaux et par conséquent la réduction de la fluidité des eaux, la pénétration de la lumière, ainsi que la concentration d'oxygène et l'offre d'habitats propices pour les vecteurs et agents responsables de maladies hydriques (paludisme, bilharziose et choléra). Les habitants du fleuve Sénégal et de ses défluent, face à ces fléaux qui constituent aujourd'hui l'une des préoccupations majeures, profitent du programme du Projet de Gestion Intégrée des Plantes Aquatiques (PGIPAP) financé par la Banque Africaine de Développement. Ce projet, essentiellement basé sur la lutte manuelle et biologique contre les plantes aquatiques nuisibles contribue à protéger les ouvrages hydrauliques et empêcher l'infestation des zones en aval. Mais, malgré les efforts de plus en plus croissants du PGIPAP, la couverture des plans d'eau, l'encombrement des voies d'eau et des ouvrages évolue de manière exponentielle. Ce projet a été initié pour accompagner les efforts du PGIPAP et des populations riveraines du fleuve Sénégal afin d'améliorer les techniques de lutte contre les plantes aquatiques nuisibles.

*Pour plus de détail, cliquez ici :* <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14624>

**14650 – Un village nigérien face au changement climatique. Stratégies locales d'adaptation au changement climatique dans une zone rurale du bassin du Niger.** – 2009. - 93 p., bibl., tabl., photo., fig., annexe; carte. - AMOUKOU, Ibrahim A.

**Résumé :** Les pays africains, en particulier ceux du Sahel, se partagent avec d'autres pays en développement, la particularité d'être spécialement vulnérables aux changements climatiques en raison des conditions géographiques qui les exposent davantage aux aléas climatiques, de leur faible niveau de revenus, d'une plus grande dépendance aux ressources naturelles (eau, pluies, produits forestiers et de la pêche, etc.). La survie de ces populations dans ces conditions écologiques et socioéconomique sous stress grave, suppose l'existence de connaissances endogènes qui évoluent dans le temps. Dans l'optique de renforcer et de prendre en compte les stratégies locales d'adaptation aux changements climatiques dans les politiques environnementales que l'ABN (Autorité du Bassin du Fleuve Niger) a initié et financé la présente étude qui porte sur les stratégies d'adaptation des populations du bassin du Niger : cas du terroir de Lossa dans la communauté rurale de Kourteye au Niger. Ce projet vise à décrire et analyser la perception paysanne du changement climatique et les stratégies d'adaptation endogène mise en œuvre dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la gestion des ressources naturelles et des activités non agricoles ainsi que la santé des populations au niveau local.

*Pour plus de détail, cliquez ici :* <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14650>

**14676 – Activités d'orpillage le long de la Falémé : rapport de mission.** – 2015. – 12p., photos. – OMVS.

**Résumé :** En application des recommandations de la CPE (Commission Permanente des Eaux) de l'OMVS relative à la qualité des eaux du fleuve Sénégal, une mission du Haut-commissariat s'est rendue au Mali et au Sénégal afin de faire l'état des lieux sur l'activité d'orpillage le long de la Falémé, troisième grand affluent du fleuve Sénégal. L'objectif de la mission était de procéder au recensement exhaustif des sites d'orpillage, décrire les pratiques utilisées et tirer des enseignements, des observations opérées sur le terrain.

*Pour plus de détail, cliquez ici :* <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14676>

**14683 –Système aquifère d'Iullemeden : Eléments de politique pour la réduction des risques transfrontaliers.** - 2011. – 53 p. – [OSS](#)

**Résumé :** L'analyse diagnostique transfrontalière, préconisée par le Fonds pour l'environnement mondial, appliquée aux eaux souterraines du Système aquifère d'Iullemeden (Mali, Niger, Nigeria) a permis d'identifier trois risques majeurs transfrontaliers : la diminution de la disponibilité de la ressource, la dégradation de la qualité des eaux et les impacts de la variabilité/changements climatiques. Convaincus de la nécessité d'une approche régionale de la gestion des eaux souterraines qu'ils partagent, et face à ces risques transfrontaliers pour lesquels les efforts d'un seul pays ne sauraient trouver une solution remédiable et durable, les trois pays concernés se sont engagés dans un processus de gestion concertée des ressources en eau. Par ce processus, ils envisagent de réduire les effets négatifs de ces risques qui menacent leurs ressources en eaux souterraines communes. Les éléments de politique et de stratégie pour atténuer ces risques ont été conçus pour aider les pays à formuler leur politique ainsi que les stratégies assorties d'un plan d'action à moyen et long terme. Ces éléments intègrent la dimension politique, socio-économique et environnementale. Ils ont été élaborés en procédant à l'analyse des solutions à prendre pour chacun des risques examinés selon les dimensions (a) hydrogéologiques et environne mentales, (b) socio-économiques, et (c) juridiques et institutionnelles. Pour pouvoir élaborer cette politique, les législations nationales sur l'eau doivent être actualisées en prenant en compte des acquis du projet dans les modes et régimes de gestion des eaux souterraines transfrontalières et harmoniser les politiques nationales y afférentes.

*Pour plus de détail, cliquez ici :* <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14683>

**14684 - Système aquifère d'illumedden : Cadre de conservation pour la gestion du risque transfrontalier.** OSS, 2011. 52 p. ; [OSS](#)

**Résumé :** L'analyse diagnostique transfrontalière préconisée par le Fonds pour l'environnement mondial a été appliquée aux Eaux transfrontalières du Système aquifère d'Iullemeden (SAI) partagé par le Mali, le Niger et le Nigeria. Elle a permis d'identifier trois risques majeurs transfrontaliers à savoir la diminution de la disponibilité de la ressource, (2) la dégradation de la qualité des eaux, et (3) les impacts de la variabilité/changements climatiques. Convaincus de la nécessité d'une approche régionale de la gestion des eaux souterraines qu'ils partagent face à ces risques transfrontaliers et pour lesquels les efforts d'un seul pays ne sauraient trouver une solution remédiable et durable, les trois pays concernés se sont engagés dans un processus de gestion concertée des ressources en eau. Par ce processus, ils envisagent de réduire ces risques qui menacent les eaux souterraines du SAI. À travers ce processus, des éléments de politique et stratégie pour réduire ces risques ont été développés ainsi que des outils de communication en vue de promouvoir un système d'alerte précoce, une approche participative pour mieux gérer les risques, et enfin un mécanisme de suivi transfrontalier des ressources en eau. Un Protocole d'accord, assorti d'une feuille de route pour la mise en place d'un mécanisme de concertation, qui constitue un cadre juridique pour une gestion concertée et une exploitation équitable et rationnelle de leurs ressources communes.

*Pour plus de détail, cliquez ici :* <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14684>

**14523 - Plan d'action stratégique de gestion des problèmes environnementaux prioritaires du bassin du fleuve Sénégal (2017-2037).**- 2017. – 89 p., tabl., fig. - [OMVS](#)

**Résumé :** Dans le bassin du fleuve Sénégal, l'état général de l'environnement est à la dégradation des conditions climatiques et des ressources naturelles. Plusieurs études et rapports ont été réalisés dans le cadre des changements induits par les aménagements du bassin du fleuve Sénégal. L'analyse de la problématique environnementale à travers le processus de l'analyse diagnostique transfrontalière (ADT) montre que l'augmentation importante des besoins en ressources de la population conjuguée avec la persistance des conditions climatiques défavorables et à des systèmes d'exploitation extensifs, entraîne une forte dégradation des ressources naturelles et de l'environnement. Sur la base des problèmes notés dans l'ADT, un Plan d'action stratégique (PAS) a été proposé. En effet, le PAS est un document négocié de politique environnementale. Il définit les domaines prioritaires d'action et les réformes nécessaires pour résoudre les problèmes environnementaux prioritaires (PEP) identifiés dans l'Analyse Diagnostique environnementale Transfrontalière (ADT) du bassin. L'objectif général du présent PAS est de doter l'OMVS et ses partenaires d'un outil de gestion transfrontalière durable de l'environnement du bassin du fleuve Sénégal. De façon spécifique, le PAS vise à : (a) proposer les actions et mesures prioritaires en vue de résoudre les problèmes environnementaux les plus urgents identifiés dans l'ADT ; (b) identifier les rôles et responsabilités des différents acteurs dans la mise en œuvre des actions retenues ; .....

(c) définir le cadre institutionnel et réglementaire ---et au besoin les réformes nécessaires- pour créer un environnement habilitant pour la mise en œuvre des mesures suggérées; (d) définir un plan d'investissement, de mobilisation des ressources financières et humaines pour la mise en œuvre des actions proposées.

*Pour plus de détail, cliquez ici : <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14523>*

**14697 – Programme d'action Elargi pour la mise en œuvre de la Stratégie Régionale Africaine sur la prévention des risques de catastrophe (2006 – 2015).** 2010. - 56 p. , tabl., photos. - Commission de l'Union Africaine, SIPC, Nations Unies

**Résumé :** En Afrique, les catastrophes s'accroissent en fréquence et en adversité de l'impact, combinant les défis du développement durable et ébranlant les perspectives du continent dans l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Au regard de l'augmentation potentielle des impacts négatifs des catastrophes sur le développement social, économique et environnemental en Afrique, et de la menace que posent les catastrophes sur la capacité de l'Afrique à se développer, le continent africain, avec le leadership de la Commission de l'Union Africaine, a développé une Stratégie Régionale sur la Prévention des Risques de Catastrophe. Le Programme d'Action pour la mise en œuvre de la Stratégie pour la Prévention des Risques de Catastrophe fut ainsi développé et adopté durant la Première Conférence Ministérielle Africaine sur la Prévention des Risques de Catastrophe. Le but de la Stratégie et du Programme d'Action élargi pour la mise en œuvre de la Stratégie est de contribuer à l'atteinte du développement durable et la diminution de la pauvreté à travers la réduction substantielle des impacts sociaux, économiques et environnementaux des catastrophes. Ces objectifs sont : l'intégration de la gestion de la prévention des risques et l'adaptation au changement climatique comme partie intégrale des programmes de développement durable; le renforcement des capacités des institutions régionales, sous régionales et nationales afin de contribuer à la résilience face aux catastrophes ; le développement et le maintien des mécanismes de coordination durables au niveau régional et sous régional ; et le renforcement des institutions nationales et leurs capacités à intégrer et mettre en œuvre des activités et programmes de prévention des risques de catastrophe.

*Pour plus de détail, cliquez ici : <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14697>*

**14700 – Développement durable et changement climatique : comment se positionne l'Afrique du Nord ?** -2010.— Commission Economique pour l'Afrique

**Résumé :** Cette publication a pour objectif de fournir une vue d'ensemble sur les efforts consentis par les pays de la région Afrique du Nord, pour lutter contre le changement climatique et saisir les opportunités liées au développement d'une économie verte. A travers l'analyse des principales avancées en matière d'atténuation et d'adaptation et des contraintes liées à la vulnérabilité et aux capacités limitées des pays de la région, cette publication tente de proposer des pistes de réflexion pour encourager l'instauration d'une croissance durable plus respectueuse de l'environnement.

*Pour plus de détail, cliquez ici : <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14700>*

**14355 – Le processus de création d'une réserve de biosphère transfrontalière du Delta du fleuve Sénégal en marche.** 2005. – 2 p. – UICN BRAO

**Résumé :** Le Parc national des oiseaux du Djoudj au Sénégal et le Parc national de Diawling en Mauritanie tous situés dans le delta du fleuve Sénégal sont jumelés depuis l'année 2000. Ce jumelage a pour objectif une meilleure conservation de la biodiversité et un développement durable des zones périphériques par la gestion rationnelle des ressources naturelles ainsi que le renforcement des liens de coopération technique, scientifique et culturel. La création de la Réserve de biosphère transfrontalière du Delta du fleuve Sénégal répond à la nécessité d'assurer une gestion harmonieuse de l'ensemble de l'écosystème abritant ces deux réserves, situées de part et d'autre de la frontière entre la Mauritanie et le Sénégal.

*Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14345>*

**14718 - La surveillance à long terme en réseau du Circum-saharien : l'expérience ROSELT/OSS. Collection synthèse. – 2008. - 100 p. , tabl. , diag. , fig. , annexes. – OSS**

**Résumé :** Le Réseau d'observatoires de surveillance écologique à long terme (ROSELT) de l'OSS rassemble une grappe d'observatoires, répartis sur le pourtour du circum-saharien, qui ont, en dénominateur commun, la désertification comme préoccupation majeure. Le réseau s'est mis au défi d'améliorer les connaissances sur ce phénomène qui influence la biodiversité et les changements climatiques. Tant au nord qu'au sud du Sahara, on a mis en place, au cours des dix dernières années, des protocoles de collecte et de traitement des données, anciennes et actuelles, pour évaluer les tendances d'évolution des systèmes écologiques et socio-économiques des observatoires. Dans cette région où la pluviométrie est en baisse, de façon chronique au Sahel et de plus en plus marquée en Afrique du Nord, l'accroissement des populations humaines et la modification des usages des terres, due à une saturation des parcours ou leur réaffectation à la céréaliculture, ont des effets néfastes sur l'environnement. L'ensablement et l'avancée des dunes sont une menace notamment pour les zones de cultures irriguées. La biodiversité est également touchée, de nombreuses espèces étant en danger d'extinction en raison des activités humaines. Au sud du Sahara, le déclin des ressources naturelles entraîne souvent la migration des populations vers des zones où les conditions climatiques et de vie sont plus propices. L'exil forcé est, au contraire, moins marqué au nord du Sahara où la tendance est plutôt à la sédentarisation, souvent encouragé par les Etats. Cet ouvrage, découlant des rapports scientifiques des observatoires du réseau ROSELT/OSS, passe en revue également les systèmes de gestion de données et les produits d'aide à la décision élaborés, et relève les difficultés liées à la surveillance environnementale en Afrique du Nord et de l'Ouest.

*Pour plus de détail, cliquez ici : <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14718>*

**14719 – Système aquifère d'Iullemeden : Gestion concertée des ressources en eau partagées d'un aquifère transfrontalier Sahélien. OSS, 2008. - 33 p. - OSS**

**Résumé :** Le système aquifère d'Iullemeden, partagé par le Mali, le Niger et le Nigeria, désigne, dans le cadre de la présente étude, un ensemble de dépôts sédimentaires renfermant deux grands aquifères : le Continental Intercalaire (CI) à la base, et le Continental Terminal (CT) au sommet. Les ressources en eau du SAI sont considérables mais peu renouvelables. Au cours des trente dernières années, les prélèvements sont passés de 50 millions de m<sup>3</sup> en 1970 à 180 millions de m<sup>3</sup> en 2004 sous la pression démographique croissante (20 millions d'habitants en 2000, le double en 2025). Le nombre d'ouvrages de captage est passé de quelques centaines durant la décennie 1940-1950 à près de 17 200 forages en 2007. Ces ressources en eau sont aujourd'hui menacées de risques de surexploitation, de dégradation de leur qualité, et des impacts de la variabilité et des changements climatiques. Les premières simulations réalisées avec le modèle mathématique du SAI ont mis en évidence les zones à risques de surexploitation. Elles ont permis également de quantifier la contribution des eaux souterraines dans les écoulements annuels du fleuve Niger. Les pays ont reconnu qu'il n'existe pas de structure visant spécifiquement le SAI à même de les guider et de les conseiller pour définir et suivre la mise en œuvre d'une stratégie de gestion concertée des aquifères transfrontaliers. Convaincus que les efforts d'un seul pays ne sauraient réduire ni maîtriser les conséquences de ces risques transfrontaliers, les pays ont convenu de la création et la mise en place de la structure du mécanisme de concertation afin de mieux coordonner la gestion concertée des ressources du SAI. Agissant comme centre d'impulsion et de facilitation dans la réalisation des activités des projets transfrontaliers par ses pays membres, l'OSS, à travers son approche et sa démarche dynamique et multidisciplinaire en matière de gestion concertée des aquifères transfrontaliers, a initié et met en œuvre le projet SAI.

*Pour plus de détail, cliquez ici : <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14719>*

**14722 – Typologie et problématique environnementale des zones humides de la Rive Gauche du Sénégal. - 2003. - 189 p., tabl., photos, fig., carte, biblio, annexe. – UICN, Réseau National des Zones Humides du Sénégal (RENZOH)**

**Résumé :** Le réseau national des zones humides du Sénégal (RENZOH) a lors de son assemblée constitutive en 1995, identifié le bassin inférieur du fleuve Sénégal (la vallée et le delta), comme un espace devant faire l'objet d'une attention particulière à cause de nombreux changements intervenus à la suite des aménagements réalisés par l'OMVS. C'est dans ce cadre qu'une équipe pluridisciplinaire a procédé à la typologie et à l'étude des problèmes environnementaux des zones humides dans la partie sénégalaise du bassin. L'étude comprenait également la classification, l'identification des zones et la définition de l'état des lieux de l'environnement de ces zones concernées par les termes de référence.

*Pour plus de détail, cliquez ici : <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14722>*



**14737 - Gouvernance pour la paix et la sécurité dans le contexte de changements climatiques : Agir face aux changements climatiques pour promouvoir un développement durable en Afrique - Document de travail N°6.** – 9 p. - Union Africaine, Banque Africaine de Développement, Commission économique pour l'Afrique

**Résumé :** Il est indispensable d'assurer la stabilité et la sécurité si l'on veut que les nombreux processus d'adaptation et de développement se déroulent avec le maximum d'efficacité possible. Les rapports entre changements climatiques et sécurité n'en sont pas moins complexes. En Afrique, les changements climatiques risquent d'aggraver les conflits de différentes façons : l'évolution des phénomènes climatiques et les changements que subit la production agricole pourraient entraîner des mouvements de population plus importants et accroître les pressions sur les zones de destination urbaines, le contrôle des ressources pourrait se muer en instrument politique. Les changements climatiques pourraient également attiser les conflits suscités par les rivalités autour de la nourriture, de l'eau, de l'énergie ou des terres. Devant la gravité et le nombre croissants des catastrophes naturelles et des pressions supplémentaires qui s'exercent sur les foyers de tension dans la société, il est d'une importance cruciale de minimiser l'impact de ces catastrophes et de maintenir la paix et la sécurité par la prévention des conflits.

*Pour plus de détail, cliquez ici :* <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14737>

**14738 - Changements climatiques et viabilité des écosystèmes. Agir face aux changements climatiques pour promouvoir un développement durable en Afrique - Document de travail N°12.** – 2010. - Union Africaine, Banque Africaine de Développement, Commission économique pour l'Afrique

**Résumé :** L'Afrique peut-elle développer une économie verte en adoptant un mode de développement qui privilégie des solutions à faible émission de carbone et évite d'endommager davantage les éco-systèmes? Est-ce un moyen réaliste de répondre aux besoins d'une population en croissance rapide qui cherche à élever son niveau de vie? Y a-t-il une autre solution concrète que l'économie verte pour l'Afrique? Quelles sont les principales voies permettant de mettre en œuvre les mesures d'adaptation destinées à atténuer les incidences négatives des changements climatiques dans le contexte social, économique et culturel de l'Afrique? En supposant que les impératifs pressants des changements climatiques imposent une transformation à l'échelle mondiale dans un avenir très proche, il convient que pour mettre en place une économie verte, il faut intégrer dans toutes les considérations d'ordre économique la valeur totale des biens et services fournis par les écosystèmes. À cet effet, il faut procéder à une révolution complète de la façon dont les hommes font des affaires, consomment, et pensent leur vie. La nature ne doit pas être vaincue et conquise, mais au contraire chérie, gérée et entretenue. Ce n'est pas l'homme contre la nature, mais plutôt l'homme en tant que partie intégrante d'une planète vivante.

*Pour plus de détail, cliquez ici :* <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14738>

**14739 - Changement climatique croissance et réduction de la pauvreté. Agir face aux changements climatiques pour promouvoir un développement durable en Afrique - Document de travail N°9.** - Union Africaine, Banque Africaine de Développement, Commission économique pour l'Afrique

**Résumé :** Tout le monde s'accorde à penser que les changements climatiques constituent une question critique pour l'Afrique et en fait le plus grand problème, avec celui de la pauvreté, qui se pose au 21<sup>ème</sup> siècle. Les changements climatiques vont vraisemblablement avoir une incidence disproportionnée sur l'évolution du développement du continent, étant donné que la plupart des pays africains se caractérisent par des structures économiques peu diversifiées, l'insuffisance des infrastructures, des structures et des institutions de gouvernance fragiles, un faible développement humain et, surtout, par leur forte dépendance de l'agriculture pluviale et des ressources naturelles pour ce qui est de la majorité de la population.

*Pour plus de détail, cliquez ici :* <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14739>

**14743 - Financement des mesures d'adaptations aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets. Agir face aux changements climatiques pour promouvoir un développement durable en Afrique - Document de travail N°7.** – 2010. – 9 p. - Union Africaine, Banque Africaine de Développement, Commission économique pour l'Afrique

**Résumé** : Pour l'Afrique, le principal problème en matière de changements climatiques consiste à obtenir un soutien financier suffisant pour gérer avec succès les processus d'adaptation et d'atténuation, répondre aux besoins de développement et continuer à développer les infrastructures, spécialement dans le domaine de l'énergie. Il existe actuellement d'énormes écarts entre les besoins et les ressources financières, technologiques et humaines disponibles sur le continent.

*Pour plus de détail, cliquez ici : <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14743>*

**14819 – Projet FEM ITDTE/BN – Inversion des tendances à la dégradation des terres et des eaux dans le bassin du Niger : Synthèse régionale des réalisations des acquis et leçons.** – 2011. – 102 p., tabl., photos. – Autorité du Bassin du Fleuve Niger

**Résumé** : Dans le but de définir une stratégie à long terme de gestion intégrée des ressources transfrontalières du bassin du Fleuve Niger, l'ABN, avec l'appui du FEM, a initié et mis en œuvre le Projet « FEM ITDTE/BN – Inversion des tendances à la dégradation des terres et des eaux dans le bassin du Niger », qui vise, entre autres, la définition d'une stratégie transfrontalière et des outils de gestion durable de l'environnement et des ressources en terre et en eau du bassin du Niger afin de réaliser les objectifs environnementaux locaux et mondiaux et de développement socioéconomique. Le présent document capitalise les acquis et les leçons apprises de la mise en œuvre générale de ce projet. Composé de six chapitres, il procède à la synthèse des documents produits par le projet, entre autre, les rapports annuels d'activités, les différents rapports de mission, de supervision et d'évaluation du projet. L'analyse de la conception et de la mise en œuvre du projet a permis de tirer un certain nombre de leçons, parmi lesquelles, on peut citer l'étendu du projet, l'insuffisance des moyens financiers par rapport aux objectifs du projet, la faiblesse de la capacité opérationnelle et technique, et la durabilité des acquis.

*Pour plus de détail, cliquez ici : <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14819>*

**14826 – Réactions du secteur privé aux changements climatiques : Document de travail n° 11.** – 2010. – 7 p. (Septième forum pour le développement de l'Afrique aux changements – Agir face aux climatiques pour promouvoir un développement durable en Afrique - Document de travail, N 11). - . - Union Africaine, Banque Africaine de Développement, Commission économique pour l'Afrique

**Résumé** : Dans les options d'atténuation des incidences négatives des changements climatiques, le secteur privé, de plus en plus conscient des risques que posent les changements climatiques, cherche aussi des solutions pour y remédier. Les domaines spécifiques d'intervention pour le secteur privé en Afrique sont notamment les perspectives d'innovation et la pénétration sur les marchés, le transfert de technologies et le renforcement des capacités.

*Pour plus de détail, cliquez ici : <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14819>*

**14521 - Analyse diagnostique environnementale transfrontalière du bassin du fleuve Sénégal** : 2017. - 171 p., tabl., fig.; carte. . NIASSE, Madiodio; Kane, Courra; FATY, Abdoulaye

**Résumé** : Le présent document d'Analyse Diagnostique Transfrontalière (ADT) identifie et analyse les questions et problèmes environnementaux qui se posent dans le bassin ainsi que leurs liens avec les dynamiques transfrontalières. Sur la base de l'analyse des origines des problèmes identifiés, de leurs impacts sur le milieu biophysique et humain et de leurs causes fondamentales, l'ADT ambitionne de disposer d'une meilleure connaissance des régions du bassin les plus affectées et les problèmes environnementaux transfrontaliers prioritaires à résoudre. Sur cette base, le document propose des options de solutions, qui sont décrites et développées en détail dans le Plan stratégique 2017—2037 du bassin du fleuve Sénégal — le PAS.

*Pour plus de détail, cliquez ici : <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14521>*

**P05 – Ressources en eau et leur gestion**

**14758 - Gestion intégrée des ressources en eau et de l'environnement du lac de Guiers.** – 2013. - 12 p., tabl., fig., carte. – Tiger Africa, UEMOA, Office du Lac de Guier

**Résumé :** Lancée en 2002, en réponse à l'appel du Sommet mondial de Johannesburg sur le développement durable (SMDD), avec comme objectif global d'aider les pays africains à surmonter les problèmes de gestion intégrée de leurs ressources en eau en exploitant les avantages de la technologie des satellites d'observation de la Terre (collecte, analyse et utilisation de l'information géo-spatiale), l'initiative TIGER a permis au gouvernement sénégalais de mettre en place le projet GIRE/GUIERS. Ce projet, appuyé dans sa mise en œuvre par le Laboratoire de Télédétection Appliquée de l'Institut des Sciences de la Terre visait globalement la mise en place d'un système d'informations géo spatiales (SIG) pour la gestion intégrée des ressources en eau du Lac de Guiers avec comme principaux axes le fonctionnement hydrologique de la réserve lac (dynamique spatio-temporelle), la qualité des eaux et l'évolution naturelle et anthropique de l'environnement du lac.

*Pour plus de détail, cliquez ici :* <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14758>

**14759 - Principes de base de la coopération en matière d'aménagement coordonné et de gestion concertée des ressources en eau du bassin du fleuve Sénégal.** – 2015. – 9 p. . – Sanogo, Adama

**Résumé :** Créée le 11 mars 1972, à la suite de l'OERS (Organisation des Etats Riverains du Fleuve Sénégal), l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal – OMVS regroupe quatre pays, la Guinée, le Mali, la Mauritanie et le Sénégal, dans lesquels le fleuve Sénégal draine un bassin versant d'environ 300 000 km<sup>2</sup>. Citée en exemple à travers le monde en matière de gestion concertée de bassin transfrontalier, le présent document tente de décrire ses principes de base coopération en matière d'aménagement coordonné et de gestion concertée des ressources en eau du bassin du fleuve Sénégal. Parmi ces principes, on notera, entre autres, un arsenal juridique fort, un cadre institutionnel et organisationnel cohérent, une solidarité agissante dans la mobilisation des financements et le remboursement des dettes, l'inaliénable responsabilité sur les ouvrages communs.

*Pour plus de détail, cliquez ici :* <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14759>

**14816 - Projet de gestion intégrée et concertée des ressources en eau des systèmes aquifères Iullemeden de Taoudéni - Tanezrouft et du fleuve Niger (Algérie, Bénin, Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria) : rapport d'évaluation.** – 2017. 60 p., tabl. Graph, bibl. - OSS

**Résumé :** Les eaux souterraines et de surface constituent une ressource stratégique de la sous-région de l'Afrique de l'ouest et sont appelées à jouer un rôle déterminant dans le développement économique et social des pays de la région. Le système aquifère Iullemeden-Taoudéni-Tanezrouft et son fonctionnement devait être étudiés afin de soutenir les efforts de développement des pays concernés. En effet, l'amélioration des connaissances des relations hydrauliques entre les différents aquifères et le fleuve Niger sont une condition fondamentale pour améliorer la gestion du système, aussi bien au niveau de l'exploitation des ressources de surface que des ressources souterraines. Le projet GICRESAIT, financé par la FAE et le FEM (montant global de 1728€) a été mené par l'OSS de 2010 à 2016, avec la participation des sept pays (Algérie, Bénin, Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Nigéria). Il a permis de : 1) améliorer significativement la connaissance des ressources en eau - Iullemeden et Taoudéni-Tanezrouft forment un seul et unique Système Aquifère transfrontalier ; 2) identifier des zones à fort potentiel en eaux souterraines ; 3) construire une base de données régionale ; 4) traiter de nombreuses thématiques : hydrogéologie, occupation des sols, recharge des nappes, piézométrie des nappes, vulnérabilité au changement du climat, pollution des nappes ; 5) faire un Protocole d'accord assorti d'une feuille de route pour la création d'un mécanisme de concertation pour la gestion concertée des eaux souterraines partagées.

*Pour plus de détail, cliquez ici :* <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14816>

**14441 - Projet de gestion rationnelle de l'eau du système du lac de Guiers (PGRESL): système d'adduction collectif** : 2013 . tabl. - OLAG

**Résumé** : Le système de Lac de Guiers est l'une des plus importantes réserves d'eau douce du Sénégal. Depuis la mise en service des barrages de Diama et de Manantali, le niveau de remplissage a été considérablement rehaussé. La disponibilité permanente de l'eau douce a permis d'étendre et de diversifier les activités au tour du Lac. Son rôle dans le développement socioéconomique du Sénégal est particulièrement important. Cette multiplicité d'usage des ressources en eau du Lac n'est pas sans dommage sur la qualité et la quantité des eaux de la réserve, et pose la problématique de l'utilisation durable du lac. C'est dans ce contexte que le présent projet de gestion rationnel des ressources en eau du système du Lac de Guiers (PGRSIL) est élaboré. Structuré en deux axes principaux - 1. Maîtrise de l'eau et 2. IEC et éducation environnementale –, l'objectif global de ce projet vise à contribuer à l'amélioration de l'accessibilité et de l'utilisation de l'eau du système du Lac de Guiers en vue de sécuriser durablement la satisfaction des besoins des différents usagers.

Pour plus de détail, cliquez ici : <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14441>

**P06 – Sources d'énergies renouvelables**

**14776 - Synthèse des résultats obtenus dans le cadre du projet typha – Cahier technique.** – 2016. - 51 p., tabl., photos – GRET, Union Européenne, ISET Rosso

**Résumé** : Ce document présente les caractéristiques de plusieurs charbons produits à base de *Typha australis*. Ces tests ont été réalisés à partir des protocoles de mesure des caractéristiques physico-chimiques des combustibles domestiques conçus par le projet sur des échantillons de charbon de bois et de plusieurs charbons de *Typha* produits dans le cadre du projet.

Pour plus de détail, cliquez ici : <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14776>

**14777 - Production de charbon de typha en alternative au charbon de bois en Mauritanie. Document de synthèse (synthèse réalisée dans le cadre du projet Typha).** - 51 p., tabl. ; photos, carte , fig. - GRET, Union Européenne, ISET Rosso

**Résumé** : Ce document est une synthèse des résultats obtenus au cours du projet Typha réalisé par le GRET, l' ISET de Rosso et le Parc national du Diawling de 2011 à 2016. Il présente l'origine de l'expansion du *Typha australis* dans la zone, la filière bois-énergie en Mauritanie, la genèse du projet, les résultats de la production artisanale du charbon de Typha, les résultats de la production semi-industrielle de charbon de Typha, les effets de la coupe du Typha et les conclusions à tirer de ce projet.

Pour plus de détail, cliquez ici : <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14777>

**14395 - Tarification de l'électricité en réseau décentralisé - études de cas** : 2015 In : Les Energies Renouvelables – Fiche, N. 10. –IFDD

**Résumé** : Le réseau électrique fut longtemps centralisé. Aujourd'hui, le développement des technologies a permis à la production électrique de se développer rapidement sur une base décentralisée. A mesure que les coûts de ces technologies diminuent, il devient de plus en plus facile de produire localement de l'électricité pour la satisfaction des besoins des petits consommateurs locaux. Cette fiche de l'IFDD (Institut de la Francophonie pour le Développement Durable) présente des études de cas de la tarification de l'électricité en réseau décentralisé au Canada, en Tunisie, en Algérie et au Cap Vert.

Pour plus de détail, cliquez ici : <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14395>

## **T – Pollution**

### **T01 – Pollution – Considérations générales**

**14771 - Étude sur l'utilisation des pesticides dans la ferme rizicole de Mpourié et dans le périmètre maraîcher de Birette dans la région de Rosso Mauritanie.** – 2002. – 6 p., annexes. - Institut des Sciences de l'Environnement

**Résumé :** Dans le but d'expérimenter la culture intensive du riz dans la région de Rosso Mauritanie (rive droite du fleuve Sénégal), la Mauritanie a créé en 1967 la ferme de Mpourié à l'aide de la Coopération Chinoises. Or l'agriculture intensive rime avec l'utilisation des produits phytosanitaires pour lutter contre les ravageurs des cultures ou contre les mauvaises herbes. L'utilisation des produits dans l'agriculture a beaucoup contribué à l'augmentation des rendements. Pour évaluer l'impact environnemental et social de l'utilisation de ces produits phytosanitaires dans la ferme rizicole de Mpourié et dans le périmètre maraîcher de Birette dans le delta du fleuve Sénégal (Région de Rosso), la présente étude se fixe comme objectifs de savoir si les matières actives utilisées dans cette zone et leurs modes d'application ne provoquent pas des dommages sur la santé des hommes et sur l'assainissement et déterminer si les pesticides utilisés dans cette zone font partie de ceux recommandés par la FAO/OMS pour la culture intensive (riziculture et maraîchage).

*Pour plus de détail, cliquez ici :* <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14771>

**14301 - Programme Africain relatif aux Stocks de Pesticides obsolètes - Mali—Plan national de prévention de l'accumulation de stocks de pesticides obsolètes du Mali :** 2007, 21 p., tabl.

**Résumé :** L'accumulation des stocks de pesticides est favorisée par divers facteurs au Mali : l'insuffisance du contrôle à l'importation des produits non autorisés, les excédents réalisés sur les commandes ou les dons, les produits détériorés à la suite d'un entreposage inadéquat ou le mauvais état de leur emballage. L'ensemble de ces segments du cycle de vie des pesticides (Importation/Exportation, Transport/stockage/distribution & vente, Utilisation et Elimination) est régi par des textes législatifs et réglementaires, aussi bien sur le plan national que sur le plan sous régional et international. Le Plan national du Mali pour la prévention des pesticides obsolètes a pour objectif global de a) d'identifier des activités et stratégies appropriées en vue de réduire l'utilisation et l'accumulation des pesticides et déchets apparentés et b) promouvoir des méthodes et techniques alternatives aux pesticides chimiques de synthèse. Le présent rapport établit un état des lieux au Mali de la réglementation relative aux différents segments de la vie des pesticides.

*Pour plus de détail, cliquez ici :* <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14301>

## **U – Méthodologie**

### **U30 – Méthode de recherche**

**14773 - Guide de production artisanale de charbon de typha (cahier technique n°1).** – 2016. - 37 p., photo, tabl. – GRET, Union Européenne, ISET Rosso

**Résumé :** Ce guide technique est basé sur la description d'une méthode artisanale de production de charbon de Typha et les responsabilités des opérateurs dans l'ensemble des étapes du processus de production. Adapté tout au long de l'expérience d'un projet ayant équipé 7 villages d'unités artisanales de production (2012 - 2015), ce guide constitue la méthode la plus appropriée pour mener chaque étape de production. Il présente les données techniques associées ainsi que les consignes de sécurité à respecter et définit la manière dont le suivi/contrôle de la production doit être effectué.

*Pour plus de détail, cliquez ici :* <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14773>

**14774 - Guide de production artisanale de charbon de typha (cahier technique n°2).** – 2016. .- 51 p., tabl., photos – GRET, Union Européenne, ISET Rosso

**Résumé :** Ce document présente la méthode de production semi-industrielle du charbon de Typha utilisée dans le cadre du projet Typha mis en œuvre par le GRET, l'ISET de Rosso et le Parc National du Diawling à Rosso en Mauritanie entre 2011 et 2015. Il décrit les étapes de production du charbon et fournit des indications sur les équipements nécessaires à cette production.

*Pour plus de détail, cliquez ici :* <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14774>

**14775 - Mesure de caractéristiques physico-chimiques des combustibles domestiques solides - (cahier technique n°5).** – 2016. - 51 p., tabl., photos – GRET, Union Européenne, ISET Rosso

**Résumé :** Ce document présente les protocoles utilisés dans le cadre du projet Typha pour mesurer les caractéristiques physico-chimiques de combustibles domestiques solides. L'objectif de ces protocoles est de pouvoir mener des mesures avec une rigueur scientifique suffisante afin de comparer le charbon de typha à d'autres combustibles existants, comme le charbon de bois.

*Pour plus de détail, cliquez ici :* <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14775>